



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

éducation physique et sportive

Question écrite n° 55616

Texte de la question

M. Jean-Marc Nudant appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale pour les revendications de l'ensemble du personnel et des étudiants de la faculté des sciences du sport UFR STAPS de l'université de Bourgogne. Elles portent sur le fonctionnement même de l'université. Les personnels font valoir, à juste raison que les effectifs d'étudiants ne cessent de croître, que le nombre de formations dispensées n'a cessé d'augmenter, alors que les moyens de fonctionnement pédagogique et administratif n'ont pas évolué. Aussi, pour assurer leur mission dans de meilleures conditions, ils demandent la légitime nomination pour la rentrée 2001 de quatre postes d'enseignant et de deux postes de personnel technique et administratif. Il lui demande de bien vouloir étudier ces mesures pour que l'ensemble du personnel puisse assurer la formation efficace et la gestion administrative des étudiants et la totalité des enseignements.

Texte de la réponse

L'université de Dijon a bénéficié, au titre de cette filière, de la création d'un emploi de maître de conférences et de deux emplois de professeurs agrégés pour la rentrée universitaire 2000-2001. Pour la rentrée 2001, deux nouveaux emplois et supports d'emplois, un maître de conférences et un attaché temporaire d'enseignement et de recherche ainsi qu'un emploi de personnel IATOS lui seront spécifiquement alloués pour l'unité de formation et de recherche (UFR) STAPS. L'université de Dijon a également été dotée, au cours des trois derniers exercices budgétaires, de 88 emplois d'enseignants et 31 emplois IATOS. Ces moyens supplémentaires ont permis à cet établissement d'accroître son potentiel enseignant et administratif et, en conséquence, de répondre, dans le cadre de son autonomie, aux besoins de ses composantes.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nudant](#)

Circonscription : Côte-d'Or (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55616

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 décembre 2000, page 7256

Réponse publiée le : 16 avril 2001, page 2264